



CLIC ATSS

Du 9 JANVIER 2017

- 1- Les vœux du Sgen-CFDT Alsace
- 2- TEMPS PARTIEL : date limite le 30 JANVIER 2017
- 3- Education : un budget en hausse, mais qui reste insuffisant, surtout dans le supérieur
- 4- Fédération des Sgen-CFDT : une nouvelle secrétaire générale
- 5- Une grande tristesse pour tous les membres de la CFDT
- 6- CARTE IRCOS 2017
- 7- Reclassement PPCR
- 8- Nombre de postes pour les examens professionnels
- 9- Agenda

1 – Les vœux du Sgen-CFDT Alsace

Toute l'équipe des militants du Sgen-CFDT Alsace vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2017. L'année qui s'ouvre sera une année décisive avec des scrutins nationaux importants qui impacteront toute la société durant 5 ans et pour notre profession, avec la mise en place des accords PPCR et d'autres dossiers encore.

Nous vous souhaitons donc beaucoup d'énergie pour mener à bien votre métier et vos projets personnels ainsi que de la créativité pour colorer votre quotidien.

Belle année 2017 à chacun !

2 – TEMPS PARTIEL des personnels administratifs, ITRF, sociaux et de santé 2017-2018

La circulaire rectoriale du 16 décembre 2016 ainsi que l'annexe à remplir relative aux demandes de temps partiel est disponible sur stracad'hoc à l'adresse suivante :

Pour les établissements :

https://si.ac-strasbourg.fr/ged_diffusion/www/document/f37fd702-ee95-4660-9dab-609c683f0775

Pour les services académiques :

https://intranet.in.ac-strasbourg.fr/ged_diffusion/www/document/f37fd702-ee95-4660-9dab-609c683f0775

Attention la date limite est le 30 JANVIER 2017

3 – Education : un budget en hausse, mais qui reste insuffisant, surtout dans le supérieur

Comme le relatent [VousNousIls](#) ou [LeMonde.fr-Campus](#), le budget de l'Education Nationale y compris l'enseignement supérieur et la recherche est en hausse. Toujours premier budget de l'Etat en 2017, celui de l'éducation nationale atteindra 68,64 milliards d'euros (+ 3 milliards d'euros). Ce budget prévoit entre autres un fonds de soutien aux communes pour développer les activités périscolaires, le redéploiement de l'éducation prioritaire, l'augmentation de 10 % des bourses lycéennes et la création de l'aide à la recherche du premier emploi.

Le budget de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, quant à lui, augmente de 850 millions

d'euros, ce qui est très insuffisant par rapport aux augmentations d'effectifs constatées ces derniers temps. Les créations de postes prévues dans les universités s'élèvent à 1000.

4 – FEDERATION DES Sgen-CFDT : une nouvelle secrétaire générale

Frédéric Sève ayant accepté de rejoindre la commission exécutive de la CFDT, le conseil fédéral du Sgen-CFDT a élu le 2 décembre 2016 **Catherine Nave-Bekhti** secrétaire générale, et **Franck Loureiro** secrétaire général adjoint.

[Lire le communiqué de presse](#)

5 – une grande tristesse pour tous les membres de la CFDT

C'est avec une immense tristesse que nous vous avons appris le décès de François Chérèque, ancien secrétaire général de la CFDT.

François Chérèque avait quitté ses fonctions en 2012 après 10 ans de mandat de secrétaire général de la confédération et de nombreuses années de responsabilité au sein de la CFDT, notamment à la fédération Santé sociaux et à l'Union départementale des Alpes-de-Haute-Provence.

François est, et restera, une très grande figure de notre organisation. La CFDT et ses militants sont en deuil et sont de tout cœur avec sa famille et ses proches.

Pour Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT : « *Le syndicalisme perd une grande figure, la CFDT un responsable déterminant et moi un ami très cher.* »

6 –CARTE CEZAM IRCOS



Bientôt, les adhérents à jour de leur cotisation peuvent se procurer la carte IRCOS 2017 dans les bureaux du Sgen-CFDT au 305 Avenue de Colmar 67100 STRASBOURG ou en envoyant, à la même adresse, un chèque accompagné d'une enveloppe timbrée à leur adresse, pour le retour.

Tarif 2017 inchangé : 14€ la carte du titulaire et 2€ la carte d'ayant droit

7 – Reclassement PPCR suite à changement de grille

Vous venez de recevoir votre **fiche de paie de décembre** sur laquelle figure un complément indemnitaire : il s'agit du CIA (complément indemnitaire annuel) du RIFSEEP. Les services et les EPLE ont reçu une enveloppe correspondant à la somme moyenne de 210€ par agent. Il revient au chef de service ou au chef d'établissement de répartir cette enveloppe en tenant compte de la manière de servir de chaque agent ; c'est pourquoi certains ont reçu plus et d'autres moins. Pour obtenir plus de précisions il convient de contacter votre chef directement.

Vous venez de recevoir également la **notification de votre reclassement PPCR** suite à changement de grille. Le principe d'un reclassement dans une nouvelle grille à l'indice immédiatement supérieur a été respecté ; ce qui fait une bien faible augmentation en règle générale !

Concernant la reprise d'ancienneté d'échelon elle est fonction de la durée dans l'échelon de la nouvelle grille. En effet le temps de passage d'un échelon à l'autre a été réduit pour certains et de ce fait la reprise d'ancienneté en a été réduite.

Chaque cas est particulier, il faut bien vous référer aux différentes grilles. Voir <http://www.sgen-cfdt.fr/actu/ppcr-pour-les-personnels-administratifs/>

8 – examen professionnel 2017

Au grade de SAENES classe supérieure : 10 postes pour l'académie de Strasbourg

Au grade de SAENES classe exceptionnelle : 7 postes pour l'académie de Strasbourg

AGENDA :

du 5 janvier au 2 février 2017 : préinscription pour les mutations interacadémiques 2017

30 janvier 2017 : date limite pour les demandes de temps partiels

9 février 2017 : CHSCTD 68

27 février 2017 : date limite pour le dépôt des candidatures à la liste d'aptitude aux postes d'attachés

16 mars 2017 : CHSCTA

6 juillet 2017 : CHSCTA



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Sgen-CFDT

Courriel : 68@sgen.cfdt.fr ou 67@sgen.cfdt.fr

Haut-Rhin : 1 rue de Provence 68090 Mulhouse Cedex ; téléphone
03-89-31-86-66

Bas-Rhin : 305 route de Colmar BP 935 - 67029 STRASBOURG
Cedex ; téléphone : 03-88-79-87-77

Pour vous désabonner : faites le par retour de mail, merci !